

PROCES VERBAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 Septembre 2025 à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 Septembre à 20H30, Le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 19 Septembre 2025 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire Anthony DUBUS.

Présents : Mrs DUBUS Anthony, CALARD Stéphane, TOUZEAU Manuel, MOREAUX Mathieu, ROSTAN Amaury, Mmes SOULAS Corinne, PONCEAU Brigitte, BIZET Marianne, GARCIA Martine, BIMBAUD Isabelle.

Absents non excusés : Mrs BAILLARGEAT Arnaud, CLIDIERE Charly, BEUZEBOC Vincent, Mme BARRITAUD Élise.

Plusieurs personnes assistent à la réunion

Désignation du secrétaire de séance : Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer, la séance est ouverte à 20H45 sous la présidence de Monsieur Le Maire Anthony DUBUS.

1-Approbation du PV de la séance du 14 Avril 2025

M MOREAUX Mathieu demande la lecture du PV de la séance du 14 Avril 2025.

Mme SOULAS Corinne donne lecture de ce PV. M. Le Maire soumet au vote, ce dernier est validé à l'unanimité sans observation.

-Monsieur Le Maire informe le CM de la démission de Mme KENNEL Laura conseillère Municipale et donne lecture de son courrier en date du 26/06/2025.

- Réseau Orange -fermeture en 2029 du réseau cuivre.

- fusion des syndicats intercom. des Eaux de la Vallée D'Abloux et Eaux de Celon

- courrier de démission de M CALARD Stéphane référent PLUI (envoyé également à la CDC), M le Maire reste seul membre de droit.

2-Convention de servitudes avec ENEDIS -Passage du câble en souterrain CR du Moulin du Pont à Seillant pour alimentation transformateur LD Seillant.

Servitude de raccordement, Monsieur Le Maire soumet au vote, Vote à l'unanimité.

3-Convention d'adhésion au service du GIP RECIA- Service PrimOT- Déploiement de L'ENT dans les écoles du 1er Degré,

Convention d'adhésion engagement pour 3 années, coût de 45.00€ par classe et par an.

Convention approuvée à l'unanimité

4-Rapport annuel sur le prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif Exercice 2024 (RPQS).

Le rapport est présenté par Monsieur TOUZEAU Manuel.

Point est fait sur l'avancement du Schéma Directeur d'Assainissement qui doit s'achever cette fin d'année.

Il faudra prévoir les travaux et les financements.

Après les explications, Monsieur Le Maire soumet au vote, approuvé à l'unanimité.

-Monsieur ROSTAN Amaury quitte la salle

5- Vente à Monsieur ROSTAN Emmanuel d'une portion de chemin communal du Breuil au Monteil suite à l'enquête publique.

Monsieur Le Maire rappelle qu'une Enquête Publique a été faite pour cette portion de terrain. Avis favorable du Commissaire Enquêteur.

Monsieur Le Maire propose la vente à 0,10€/m2, Tous les frais sont à la charge du demandeur, bornage et frais d'acte et enregistrement.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Retour de Monsieur ROSTAN Amaury

6-Demande d'achat d'une portion de chemin CR Les Pérelles par M. Quentin DESMAISON.

Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur DESMAISON Quentin en date du 13 Mars 2025.

Monsieur DESMAISON Quentin souhaite faire l'acquisition de la voie sans issue enclavée entre les parcelles N°52 et N° 359 section AK sise rue du pacage de la Font lieu dit : Les Pérelles -36310 Chaillac. A la lecture du plan, Monsieur Le Maire explique la situation actuelle et la procédure de vente de cette portion de VC.

Monsieur Le Maire soumet au vote la proposition de vente soumise à enquête publique.

Votants 10 – Pour 10

Avis favorable du Conseil Municipal pour soumettre cette demande d'acquisition à enquête publique.

DECIDE de procéder à l'enquête publique d'usage et de se prononcer ensuite,

AUTORISE Mr Le Maire à désigner un commissaire enquêteur, tous les frais d'enquête publique sont à la charge de Mr DESMAISON Quentin

7- Création d'un poste non permanent – CDD temps complet 3 mois- service technique.

Pour une durée de trois mois- poste non permanent Service Technique du 01/10/2025 au 31/12/2025.

-Accroissement d'activité - fleurissement et plantations nouvelles d'arbres, création d'aménagement des abords city stade et camping, entretien du Bourg et des espaces verts.

Mr Le Maire soumet au vote, Approuvé à l'unanimité.

8- Création d'un poste d'Adjoint Technique au 01/01/2026

IL s'agit de la création d'un poste d'Adjoint technique au 01/01/2026, Entretien du Bourg, des espaces verts et du fleurissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité,

9- Avancement de Grade du personnel Technique et ATSEM 01/11/2025.

L'avancement de Grade concerne 4 Agents (Technique et ATSEM)

– 3 Agents Technique 1ère classe -1 ATSEM 1ère classe

Mr Le Maire soumet au vote, approuvé à l'unanimité

10-Organisation de la Foire aux chevaux le Samedi 4 Octobre 2025-

Subvention est accordée au comité des Laboureurs .

Rmq /Une course cycliste aura lieu le même jour que la foire – Mr Le Maire fait le point sur les bénévoles pour que cette journée se déroule sans aucun problème

11- Proposition d'approbation de la nouvelle charte du Parc naturel régional (PNR) de la Brenne 2025-2040.

l'approbation de la charte du Parc Naturel Régional (PNR) est ajournée au prochain CM ,
à l'unanimité

12- Questions diverses .

Madame PONCEAU Brigitte informe que le repas de Noël des anciens aura lieu le **Samedi 22 Novembre 2025** à la salle des fêtes rue de la Poste, le repas sera préparé par le Restaurant le ZINC de Chaillac.

et les colis des anciens qui ne participent pas au repas seront confectionnés par Le Coccimarket de Chaillac.

Un avis paraîtra dans la NR.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 21 H 45.

Le Maire,
Anthony DUBUS



La Secrétaire
Marianne BIZET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Bizet", is written over the printed name "Marianne BIZET". The signature is fluid and stylized.